

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2019

Présents : Guillaume CLEMENT, Nathalie VERGER, Bernard GIRAULT, Marie-Pascale RUSSEIL, David BARBAUD, Monique BERTIN, Paquita FERGEAU, Christian HESDIN, Jean-François MARTEAU.

Absents et excusés : BARREIRA A, CASIER C, CHEVRIER R, DOLIN A,

Secrétaire de séance : Paquita FERGEAU

ORDRE DU JOUR :

1. Délibération modification des statuts du SIEDS pour la prise en compte du régime juridique des Syndicats mixtes fermés
2. Délibération adhésion au dispositif de traitement et de gestion des dossiers de demande d'allocations de chômage mis à disposition par le centre de gestion des Deux-Sèvres
3. Délibération virements de crédits
4. Délibération renouvellement ligne de trésorerie
5. Délibération révision des différents tarifs - Année 2020
6. Délibération autorisation de mandatement des dépenses d'investissement à hauteur du quart des crédits inscrits en 2019 dans l'attente du vote du budget 2020
7. Compte rendu des différentes commissions
8. Questions diverses

Ouverture de séance 20h35

1. Délibération modification des statuts du SIEDS pour la prise en compte du régime juridique des Syndicats mixtes fermés

Le SIEDS ayant intégré une nouvelle compétence statutaire en matière d'infrastructures, ses statuts ont été modifiés. Cette substitution a conduit à la transformation du syndicat mixte ouvert vers un syndicat mixte fermé.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve cette modification de statuts.

2. Délibération adhésion au dispositif de traitement et de gestion des dossiers de demande d'allocations de chômage mis à disposition par le centre de gestion des Deux-Sèvres

Les collectivités territoriales et leurs établissements publics doivent assurer l'indemnisation du chômage des agents publics en situation de perte involontaire d'emploi. Les salariés révoqués ont droit au chômage c'est-à-dire qu'ils peuvent avoir droit au chômage payé par la commune à leur demande.

La commune a la possibilité d'adhérer au dispositif de traitement et de gestion des dossiers de demande d'allocations chômage auprès du centre de gestion des Deux-Sèvres.

Les frais de dossiers d'élèvent à 150euros par dossiers à compter du 1/01/2020.

En revanche, à compter de cette date seront facturées aux collectivités les prestations suivantes :

Etude des droits en cas de reprise, en cas de réadmission ou mise à jour du dossier après simulation :

58,00 €

Etude des cumuls de l'allocation chômage / activités réduites : 37,00 €

Etude de réactualisation des données selon les délibérations de l'UNEDIC : 20,00 €

Suivi mensuel (tarification mensuelle) : 14,00 €

Conseil juridique (30 minutes) : 15,00 €.

Le règlement ne se fera que sur utilisation du dispositif.

Après avoir délibéré, le conseil municipal approuve cette adhésion.

3. Délibération virements de crédits

Budget Lotissement Le Clos des Grands Chênes

Chapitre/ Article	Désignation	DEPENSES		RECETTES	
		Baisse de crédits	Hausse de crédits	Baisse de crédits	Hausse de crédits
3355/040	Travaux		6 010,00 €		
3355/040	Travaux				6 010,00 €
7133/042	Variation des en-cours		6 010,00 €		
7133/042	Variation des en-cours				6 010,00 €
168741/16	Emprunt cne membre		3 720,00 €		
1641/16	Emprunt				3 720,00 €
	TOTAL		15 740,00 €		15 740,00 €

Dans le cadre des travaux du lotissement Le Clos Des Grands Chênes, le conseil municipal n'avait pas budgété à sa juste valeur les besoins. Il est nécessaire de procéder à un réajustement.

Les membres du conseil municipal donnent leur accord pour la mise en place du virement.

4. Délibération renouvellement ligne de trésorerie

Conditions	Caisse d'Epargne	Crédit Mutuel	Crédit Agricole
Montant	92 000 €	100 000 €	Proposition non remise
Durée	1 an	1 an	
Taux	0,90%	0,80% (index EURIBOR +0,80 %)	
Tirage	Néant	Néant	
Commission engagement	0 €	150 €	
Frais de dossier	250 €	Néant	
Commission de non utilisation	0,50%	Néant	

Suite à la demande de la commune auprès des banques, deux propositions ont été reçues. Mme Verger Nathalie ne prend pas part au vote.

La proposition du Crédit Mutuel est validée par le reste des membres du conseil municipal.

5. Délibération révision des différents tarifs - Année 2020

Les tarifs des salles sont maintenus.

La salle de réunion du complexe sportif est ajoutée aux locations possibles sur la commune. Elle peut être utilisée pour des réunions de travail (capacité 15/20 personnes) ainsi que par les associations après une manifestation ou activité.

Le tarif voté est : gratuit pour les habitants et associations communales, 50€ hors commune dont 15€ d'arrhes).

6. Délibération autorisation de mandatement des dépenses d'investissement à hauteur du quart des crédits inscrits en 2019 dans l'attente du vote du budget 2020

Les membres du conseil municipal autorisent Mr Clément le maire à effectuer le règlement des dépenses d'investissement à hauteur du quart des crédits inscrits en 2019 avant le vote du budget 2020.

7. Compte rendu des différentes commissions

Personnel

Réunion : une réunion du personnel a eu lieu le 10/12/2019 afin de faire le point sur :

- Point évolution de la loi de transformation de la fonction publique territoriale
- Compte personnel de formation
- Présentation de l'organigramme communal
- Document unique (exemplaire donné, instauré en 2016, à mettre à jour par 3 groupes de travail)
- Règlement intérieur (distribué, révisé en 2017, signé les 08/03/18 par les agents)
- A travailler / étudier :
 - Compte épargne temps
 - Plan de formation
 - Etudier la possibilité de proposer une retraite complémentaire aux agents
- Infos diverses

Agence postale

Horaires d'ouverture

Actuellement, les horaires d'ouverture permettent 20 heures de présence par semaine mais l'agent de remplacement ne peut les assurer en lien avec son emploi à la poste de La Peyratte.

La proposition est 15 heures par semaine à partir de Janvier avec un contrat en intérim.

Reçu ce jour avis favorable de « Révocation »

Concernant Mme JACHIMOWSKI Odile, le conseil de discipline a donné un avis favorable de révocation qui prend effet le 05/01/2020. Cette décision sera envoyée à l'intéressée par lettre recommandée avec accusé de réception.

Cantine : Arrêt de travail Geneviève BERIC jusqu'au 20/12

Un accident de voiture a nécessité un arrêt de travail pour Mme Beric. Son remplacement a été assuré par une stagiaire qui était présente à la cantine.

Une gratification pour ses 2 semaines de stage et son aide précieuse de 50euros par semaine a été validée par l'ensemble des membres du conseil municipal.

Bâtiments

Accident de la route Lavoir de la Cacault (15/12 au soir)

Les démarches auprès de l'assureur pour la remise en l'état du Lavoir sont en cours. Le conseil municipal est dans l'attente des devis auprès des professionnels pour la charpente, la maçonnerie et la toiture.

Plafond des anciens wc de la salle des fêtes

Dans le cadre de la commission de sécurité, les anciens wc à l'étage avaient été mentionnés comme désaffectés. Dans les faits ils ont toujours été utilisés (stockage, VMC de la salle). Suite à la demande du SDIS, le plafond de l'étage de la salle des fêtes doit être mis aux normes avec l'installation d'un plafond coupe-feu.

Le devis de Mr Hervé Paitreault pour un montant de 2852.44euros HT a été validé.

Voirie

Noël

Les décors de Noël ont été installés par les agents le 05/12.

3 motifs sont à changer l'année prochaine dans le cadre du contrat de location qui se termine en 2022.

Leurs dimensions ne sont compatibles car le dépassement sur la voie publique est trop important.

La crèche a entièrement été rénovée par des bénévoles et mise en place le 18/12/2019.

Barrière de Gâtine

La barrière de Gâtine est au dépôt, ainsi que le panneau « Parthenay Gâtine / Communauté de Communes ». Ils seront installés rapidement.

Radar RN

L'information de travaux prévus mi-novembre a été modifiée et reprogrammée à partir du 27/12/2019.

Rond-point

L'expert en assurance doit venir effectuer son expertise le 07/01/2020.

Elagage des routes

L'élagage est commencé.

Véhicule dans le fossé N149

Le véhicule présent dans le fossé de la N149 à la date du 22/10/2019 a été enlevé par la commune le 18/12/2019. Les démarches en vue de sa destruction sont en cours.

Espaces verts

La plantation de chênes au Clos des Grands Chênes a été réalisée ainsi que des arbres fruitiers. Des graminées ont été installées sur la berge du bassin d'orage.

Communication

La maquette du bulletin municipal a été déposée auprès de Nicolas BRUNET pour la mise en page.

Bibliothèque

Le livre de JY Revault « Lisette, la petite juive de la Ferrière »

Mr Revault s'est déplacé le 14/12 pour une matinée de dédicace à la bibliothèque. On peut noter une bonne mobilisation à cette manifestation.

Un exemplaire a été offert à la commune et les livres sont en vente à la mairie.

Le film « Il était une fois dans l'ouest du Poitou » de M. Fernandez et M. Lamoureux a été projeté le 16/12/2019 en présence d'une trentaine de personnes.

Animation

Vœux du Maire

Les vœux du Maire ont lieu le 10/01/2020, une réunion pour l'organisation sera programmée.

Une réflexion sur le flyer d'invitations est en cours.

A l'issue de la cérémonie, un repas « québécois » réalisé par Danielle Lebrun est proposé à l'ensemble des agents, conjoints et élus (réglé par les élus). Il aura lieu à la cantine.

Téléthon des jeunes le 7/12

Quelques dégradations ont été constatées suite à cette manifestation tel que : sol abimé, une prise arrachée, un impact dans un mur.

Pour la prise électrique, un devis de 228euros TTC par Gatinelect a été validé par les élus.

Le chèque de cautions a été conservé en vue des travaux de réparations à réaliser.

8. Questions diverses

Maisons fissurées Déclaration sur 2020

Des courriers de plusieurs habitants ont été reçus en mairie.

Le dépôt des dossiers sera réalisé en janvier 2020 au titre de 2019.

Une démarche sera effectuée pour les vestiaires et l'église.

APE Ecole

L'opération tickets de caisse est en cours auprès de Leclerc, Hyper U, Carrefour Contact

Les enveloppes sont à disposition à la mairie, 1% de la valeur des tickets sera reversée à l'APE pour participer aux projets de l'Ecole.

Agenda

Vendredi 20/12 – 19h : Soirée des illuminations au stade

Samedi 21/12 – 17h : Sainte Barbe des Pompiers à Aubigny

Vendredi 10/01 – 19h : Vœux du Maire

Mercredi 22/01 – 20h30 : CM

Samedi 25/01 – 10h30 : « fête » du livre « Lisette » à la salle des fêtes en présence de Lisette JOVIGNOT, Yves DUPONT et Jean-Yves REVAULT.

Clôture de séance à 23h10